



Communiqué de presse
Paris, le 9 novembre 2017

Adoption du troisième Plan régional santé environnement : de nouvelles actions pour un environnement plus sain

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, a adopté le troisième Plan régional santé environnement d'Île-de-France (PRSE3), pour la période 2017-2021. La préfecture de région et l'Agence régionale de santé (ARS) s'engagent ainsi à préserver la santé environnementale des Franciliens.

« À travers ce troisième plan régional santé environnement, véritable feuille de route pour la santé environnementale, l'État veille, en lien avec les acteurs des territoires, à construire un cadre de vie de qualité pour les habitants de l'Île-de-France, en mettant tout en œuvre pour leur garantir un air plus sain » a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Pour répondre aux enjeux franciliens de santé environnementale et à l'issue d'une large consultation, le PRSE 3 met en place 18 actions conduites dans un but unique : créer sur le long terme les conditions pour une meilleure santé des Franciliens.

18 nouvelles actions pour un environnement plus sain

Pour apporter des réponses concrètes aux enjeux franciliens de santé environnementale et améliorer le cadre de vie des Franciliens, le PRSE3 engage 18 actions structurées en 4 axes :

- préparer l'environnement de demain pour une bonne santé ;
- surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé ;
- travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé ;
- protéger et accompagner les populations vulnérables.

Ces actions portent sur différents domaines ayant une influence sur la santé de l'homme tels que la qualité de l'air (extérieur et intérieur), l'agriculture urbaine, l'eau potable, la lutte contre les espèces allergisantes et les animaux vecteurs d'agents pathogènes (moustique tigre notamment), la réduction des expositions quotidiennes aux polluants environnementaux chez la femme enceinte et le jeune enfant, la précarité énergétique ou encore l'aménagement du territoire.

Les actions du PRSE 3 sont de nature variée : développement d'outils et de démarches nouvelles en santé environnementale, action de prévention, approfondissement des connaissances sur les expositions, mesures dans l'environnement, communication, mise en réseau des acteurs et formation.

Un enjeu de diffusion d'information et de mise en réseau des acteurs

Les 18 actions transversales et multipartenaires du plan seront valorisées au sein d'un réseau francilien de la santé environnementale dont la mise en place est prévue par le PRSE3. Ce réseau permettra le partage de connaissances et donnera une visibilité plus large à l'ensemble des initiatives existantes en Île-de-France.

Une démarche partenariale

Initiée dès avril 2016, la concertation a notamment réuni une centaine d'acteurs du territoire (institutions publiques, associations, collectivités territoriales, etc.), mobilisés pour son élaboration en participant à quatre groupes de travail. Les résultats de leurs travaux ont été présentés en janvier 2017 au Groupe régional santé environnement (GRSE), organe clé de la gouvernance du PRSE3. Il est constitué de représentants des services de l'État, d'élus, d'organismes publics, d'associations de protection de l'environnement, de patients ou de consommateurs et de représentants du monde économique.

Le projet consolidé a fait l'objet d'une large consultation publique au printemps 2017, et plus de 70 acteurs se sont ainsi prononcés sur le projet de PRSE3.

Un plan évolutif

Le plan fera l'objet de points d'avancement réguliers au GRSE. Le comité de pilotage, garant de la mise en œuvre des actions, veillera à adapter la dynamique à la progression des sujets de santé environnementale franciliens, avec une exigence de résultats. Des ajustements pourront être apportés en tant que de besoin.

Pour en savoir plus

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

www.iledefrance.ars.sante.fr

www.ile-de-france.prse.fr

Contacts presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

Agence régionale de santé Île-de-France

01 44 02 01 06 / emilie.puech@ars.sante.fr

DRIEE

01 71 28 45 37 / magali.mauger@developpement-durable.gouv.fr